



Département des Côtes d'Armor  
Arrondissement de Saint-Brieuc  
**COMMUNE DE PLOUFRAGAN**  
DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2025

Convocation du 29 janvier 2025  
Liste des délibérations affichée et publiée  
sur internet le 10 février 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quatre février à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Bruno BEUZIT, 1<sup>er</sup> Adjoint.

**PRESENTS** : Bruno BEUZIT, Pascale GALLERNE, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Xavier BIZOT, Viviane BOULIN, Mari COURTAS, Patrick COSSON, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pierre-Jean SALAUN, Christine ORAIN-GROVALET, Pascale LABBE, Gabrielle GOUEDARD, Emmanuel LE NOA, Pierre-Yves BRUNEL, Céline PESTEL, Yann LE GUEDARD, Luc STRIDE, Julie LEMAIRE, Romuald LABARRE, Maxime LE CRONC, Marie-Hélène PASCO, Christophe TRONET, Pierre MONFLIER et Martial COLLET

**ABSENTS** : Rémy MOULIN (donne pouvoir à Bruno BEUZIT)  
Séverine TRETON (donne pouvoir à Céline PESTEL)  
David ROUALEN (donne pouvoir à Patrick COSSON)  
Paul PERSONNIC (donne pouvoir à Christophe TRONET)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Romuald LABARRE

**Membres en exercice** : 33

**Présents** : 29

**Votants** : 33

## URBANISME

### 2025-891 LOTISSEMENT « LE CLOS DES JONQUILLES » - DENOMINATION DE LA VOIE

M. DECRETON rappelle que le 9 juillet 2024, la S.N.C. BATIMALO, représentée par M. Fabien ROLLAND, a obtenu un permis d'aménager un lotissement de 9 lots libres et 18 logements locatifs sociaux à destination des séniors.

Ce projet, situé entre la rue de la Fontaine Morin et la rue du Calvaire, prévoit la création d'une voie en impasse qu'il convient de dénommer (voir plan ci-annexé).

En application de L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal de fixer la dénomination des voies et espaces publics.

Après consultation des membres de la commission aménagement du territoire et habitat, la municipalité réunie le 13 janvier 2024 s'est accordée sur le nom suivant :

**Allée de Chouëmet.**

mis sur internet le 12 février 2025

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le

ID : 022-212202154-20250204-DB202504FEV891-DE

La longueur de cette voie est la suivante :

Nom de la voie	Longueur de voirie
Allée de Chouëmet	119 ml

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir adopter la délibération suivante :

**Vu** l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **DECIDE** de dénommer la future voie du lotissement « Le Clos des Jonquilles » de la façon suivante : « **Allée de Chouëmet** ».

A Ploufragan, le 10 février 2025

LE 1<sup>er</sup> ADJOINT  
Bruno BEUZIT

LE SECRETAIRE DE SEANCE  
Romuald LABARRE

# Dénomination de rue

## Lotissement Le Clos des Jonquilles : « Allée de Chouëmet »



mis sur internet le 12 février 2025

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le

ID : 022-212202154-20250204-DB202504FEV891-DE